

## AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT

### D'ÉLÈVES ANALYSTES STATISTICIENS (AS) PAR LE SYSTEME DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) (Formation en 1 an après le diplôme AT/ATS-AD/TSS)

#### 1. Conditions d'âge et de niveau pour concourir à la validation des acquis de l'expérience

- être né(e) après le **31/12/1978** (avoir au plus 45 ans en 2024)
- être titulaire d'un diplôme : **AT/ATS** ou **AD/TSS** délivré par une école du RESA
- avoir **au moins 5 ans** d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique, de l'économie ou de l'informatique
- Les frais d'inscription pour la validation des acquis en AS s'élèvent à **50 000 F** (non remboursables).

#### 2. Dossier de Candidature

- Une fiche à renseigner à l'inscription
- Le diplôme de TSS/AD ou AT/ATS
- Les relevés de notes des deux années d'étude TSS/AD ou le relevé de note obtenu en AT/ATS
- Les attestations de travail qui justifient l'expérience acquise (précisant les postes occupés ainsi que les dates ou périodes)
- Un Cv détaillé
- Une lettre de motivation adressée au Directeur de l'école
- Un certificat médical
- Un extrait d'acte de naissance
- Un projet professionnel personnel

#### Contenu du projet professionnel personnel

- **Présentation personnelle et contexte professionnel:** Commencez par une introduction qui présente brièvement qui vous êtes et votre expérience professionnelle actuelle.
- **Objectifs professionnels clairs :** Décrivez vos objectifs à court et à long terme en tant qu'analyste statisticien (ne). Expliquez ce que vous espérez réaliser dans ce poste et comment il contribuera à votre développement professionnel.
- **Motivation et intérêt pour la formation :** Expliquez pourquoi vous êtes intéressé par la formation en tant qu'élève analyste statisticien (ne) et comment elle vous aidera à atteindre vos objectifs professionnels.
- **Expériences et compétences pertinentes :** Détaillez les compétences, les connaissances et les expériences professionnelles que vous avez acquises jusqu'à présent.
- **Engagement envers l'apprentissage continu :** Parlez de votre engagement à suivre le programme de formation, à participer activement aux cours, à travailler en équipe, à atteindre les objectifs éducatifs du programme et à respecter le règlement intérieur de l'ENSAE.

#### Nota :

- Fournir une attestation de disponibilité en cas d'admission.
- Les AT/ATS ayant moins de cinq (05) ans d'expérience n'accèdent à la filière AS que par voie de concours, en cas d'admission, ils sont admis en deuxième année de AS, après une session de mise à niveau.
- Les AD/TSS ayant moins de cinq (05) ans d'expérience n'accèdent à la filière AS que par voie de concours, en cas d'admission, ils sont admis en troisième année de la filière AS, après une session de mise à niveau.

#### 3. Lieu d'inscription et de dépôt des dossiers de candidature

- Pour la région de Dakar : ENSAE, Immeuble ANSD, Rocade Fann Bel-Air, Cerf-Volant (Près de la mosquée Massalikoul Djinane)
- Pour les régions : les Services Régionaux de la Statistique : Diourbel (33 971 14 16), Fatick (33 949 10 56), Kaolack (33 941 86 78), Kaffrine (33 946 18 03), Kolda (33 996 10 32), Sedhiou (33 995 01 33), Louga (33 967 58 54), Matam (33 966 61 14), Tambacounda (33 981 11 82), Kédougou(33 985 19 32), Thiès (33 952 00 40), Ziguinchor (33 991 12 58), Saint-Louis (33 961 14 09).

**Période des inscriptions : du 2 novembre 2023 au 31 janvier 2024**



#### Procédure de sélection

- Admissibilité : examen des dossiers et pré-sélection
- Admission : entretien devant un jury
- Les résultats sont publiés en début juin 2024